



LES ADEAR

POUR S'INSTALLER PAYSAN

ADEAR Lot

Maison des paysans
Place de la Halle
46320 Assier
Tél. : 05 65 34 08 37
Email : adearlot@wanadoo.fr

ADEAR Aveyron

Ancienne école de la Mouline
Côte d'Olemps
12510 Olemps
Tél. : 05 65 67 44 98
Email : addear12@orange.fr

ADEAR Lozère

Espace Jean Jaurès
rue Charles Morel
48000 Mende
Tél. : 04 66 49 32 80
Zone Sud Lozère : 06 41 39 44 84
Email : alodear@yahoo.fr

ADEAR Tarn

Maison des associations
Place du 1er Mai
81100 Castres
Tél. : 05 63 51 03 70
Fax : 05 63 51 85 03
Email : adear.tarn@free.fr

ADEAR Tarn et Garonne

16 rue Jacques Cartier
82000 Montauban
Tél. : 05 63 93 57 46
Email : adear.82@orange.fr

ADEAR Gers

1 rue d'upont de l'Eure
32000 Auch
Tél./fax : 05 62 05 30 86
Email : adear32@free.fr

ADEAR Hautes-Pyrénées

21 rue des Thermes
65200 Bagnères
Tél. : 05 62 95 30 29
Email : confadear.65@orange.fr

ADEAR Ariège

32 Av du Général de Gaulle
09000 Foix
Tél. : 05 34 14 61 79
Email : adear.09@orange.fr

Terres Vivantes (Pyrénées Orientales)

Bureau montagne élevage
Maison des entreprises
66500 Prades
Tél. : 04 68 96 61 84
Email : terres.vivantes.66@gmail.com

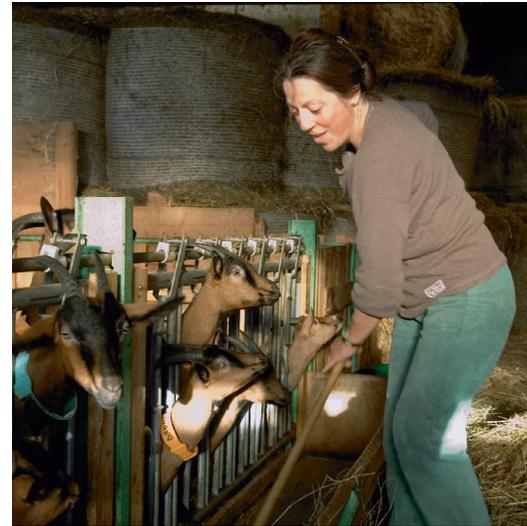
ADEAR Aude

12 rue des Genêts
11300 Limoux
Tél. : 04 68 31 09 05
Email : adear.11@free.fr



Maison des agriculteurs
Mas de Saporta
34 875 Lattes Cedex
04 67 06 23 67

www.jeminstallepaysan.org



Conception : Terre Nourricière - Adear 09 - Crédits photo : Bertini GP - ADDEARG (30)

JE M'INSTALLE EN AGRICULTURE PAYSANNE AVEC LES ADEAR

**Association Départementale pour le développement
de l'emploi agricole et rural de l'Ariège**

32 Avenue du général de Gaulle
09000 Foix
Tél. : 0534146179 // 0670045530
adear.09@orange.fr
www.agriculturepaysanne.org/ariège

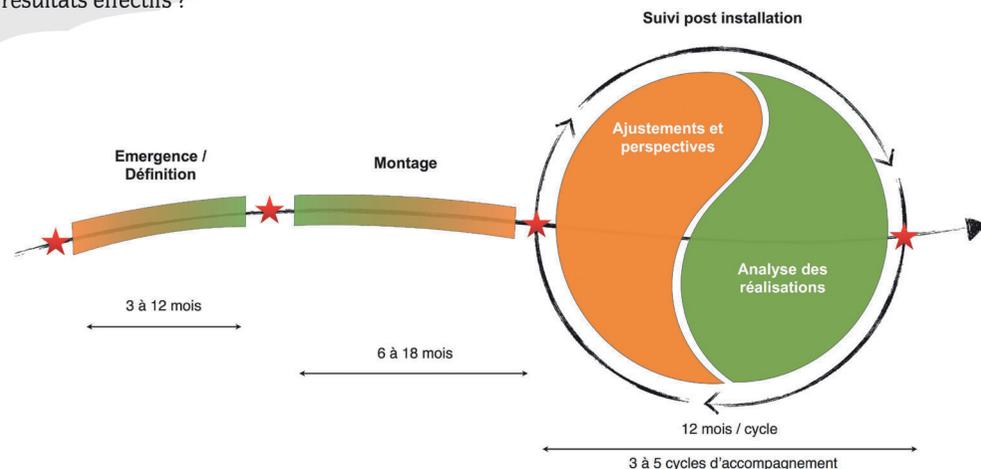


L'accompagnement à l'installation

L'accompagnement individuel passe par 4 étapes clés :

- * **Emergence** : de quoi je pars ? Sur quoi je m'appuie ? Qu'est-ce qui me manque ? Qu'est-ce que j'attends de mon projet agricole ?
- * **Définition du projet** : à quoi est ce que je veux arriver ?
- * **Concrétisation du projet** : comment je m'y prends pour y arriver ?
- * **Suivi post-installation** : comment ajuster le développement de mon projet en fonction de mes résultats effectifs ?

Ce parcours d'accompagnement est basé sur un suivi individualisé avec un accompagnateur salarié de l'association. Vous définirez ensemble vos objectifs pour l'accompagnement. Les entretiens sont ensuite fixés en fonction de votre avancement et de vos échéances. Les résultats obtenus pourront être formalisés sous la forme d'un diagnostic de faisabilité de votre projet (avant votre installation) ou de bilans de suivi (post installation).



Nos compétences

Une approche globale

- * centrée sur le porteur de projet et qui met l'accent sur vos motivations, vos besoins, et vos attentes pour définir un plan d'accompagnement adapté quelque soit votre origine (agricole ou non), votre formation, vos expériences antérieures,
- * adaptée aux petits projets diversifiés,
- * qui fait le lien entre le projet envisagé, et le territoire dans lequel il va s'inscrire (aspects sociaux, économiques, culturels...),
- * et qui a pour but, *in fine*, de vous permettre d'articuler vos objectifs personnels (famille, charge de travail, qualité de vie, valeurs, revenu...) et votre situation (compétences, réseaux, site de production, territoire d'installation) pour

réaliser des choix stratégiques pertinents pour votre entreprise (choix techniques, organisation du travail, investissements, commercialisation).



Nos spécificités

Agriculture paysanne

L'agriculture paysanne est une démarche globale visant à améliorer la durabilité des fermes. Elle met l'accent sur l'autonomie (économique, énergétique, décisionnelle), la valorisation de l'emploi paysan, et le respect de l'environnement naturel et social. Les projets que nous accompagnons s'inscrivent dans cette démarche. Ils sont montés à l'échelle familiale, le plus souvent en bio, avec une commercialisation en circuits courts.

Installation progressive

L'installation progressive est une stratégie permettant de se donner du temps pour acquérir de nouvelles compétences, pour renforcer son réseau, pour se doter de moyens financiers, pour aboutir sur sa recherche de terres, pour vivre de son métier... Elle permet de démarrer une activité agricole à la mesure de ses capacités, en augmentant progressivement la taille de l'outil de production jusqu'à arriver à une dimension satisfaisante. Elle autorise une acquisition progressive des compétences nécessaires. Elle limite les risques financiers au moment de l'installation et laisse le temps aux réseaux de commercialisation de se développer en même temps que la production.

Articulation accompagnement individuel / accompagnement collectif

Un accompagnement collectif vient compléter l'accompagnement individuel. Nous organisons

Nos activités

Un accompagnement personnalisé des futurs paysans en les guidant dans la construction de leur projet et en leur donnant accès aux dispositifs de l'installation progressive.

Des formations pour accompagner toutes les phases de la création de votre projet agricole. Ces formations professionnelles sont soit techniques (comptabilité, soudure, clôture, phytoépuration, communication numérique, accueil à la ferme, etc...) soit portées sur l'installation afin de permettre aux porteurs de projets d'avancer dans leurs réflexions.



des journées d'échange et des journées de formation qui viennent approfondir ou renforcer vos compétences en fonction de vos besoins. Ces temps collectifs sont aussi l'occasion de rencontrer des paysans en activité et d'autres porteurs de projet pour renforcer votre réseau professionnel.

Accompagnement paysan

Les ADEAR s'appuient sur un réseau de tuteurs paysans pour favoriser l'installation des porteurs de projet. La grande majorité des personnes que nous accompagnons peut en bénéficier pour faciliter son intégration dans le milieu rural. D'autre part les savoirs paysans ont beaucoup de valeur car ils sont issus des expériences de terrain. L'accompagnement paysan est un espace qui permet la transmission de ces compétences.

L'ADEAR de l'Ariège accompagne également les cédants dans la transmission de leur exploitation en leur proposant des formations pour réussir à transmettre dans de bonnes conditions. Elle leur propose un suivi personnalisé au travers d'outils de diagnostic transmission et participe de leur mise en réseau avec de potentiels repreneurs.

Des cafés installation/transmission pour faciliter l'intégration, partager des expériences diverses et variées dans un espace convivial.